

SWISSAID: FAQs

1) Quand SWISSAID a-t-elle été fondée ?

L'organisation a été fondée en 1948 et porte depuis 1969 le nom de SWISSAID, remplaçant l'ancienne appellation « Aide suisse à l'étranger » afin de la rendre plus claire et compréhensible.

2) Pour quoi s'engage SWISSAID ?

SWISSAID s'engage pour un monde sans faim. Pour ce faire, l'organisation se concentre sur deux priorités qui permettent de lutter de manière ciblée et durable contre les causes de la faim dans le monde : l'égalité entre hommes et femmes et l'agroécologie. L'objectif est un monde dans lequel même les personnes les plus pauvres peuvent vivre en bonne santé, dans la dignité et de manière autonome.

Egalité entre hommes et femmes

- Dans le monde entier, les femmes ont moins accès à l'éducation, au travail rémunéré, au crédit, à la propriété foncière et à la participation politique. En particulier dans les régions rurales, elles assument souvent la charge principale de l'agriculture et ont peu de droits.
- D'ici 2030, on estime que 236 millions de femmes supplémentaires souffriront de la faim en raison du changement climatique - deux fois plus que les hommes.
- 13 % des filles sont mariées avant leur 18e anniversaire.
- Deux tiers des analphabètes dans le monde sont des femmes.

SWISSAID s'engage à :

- Renforcer les droits des femmes et l'égalité des sexes.
- Garantir aux femmes l'accès à l'éducation, aux ressources et à la prise de décision.
- Promouvoir le rôle central des femmes dans la lutte contre la faim.

Les avantages : Les femmes sont la clé de la lutte contre la faim, car l'égalité améliore la sécurité alimentaire et les revenus de familles et de communautés entières.

L'agroécologie :

- L'agroécologie utilise les cycles naturels et préserve les ressources. Elle améliore la qualité des sols et protège contre les extrêmes climatiques tels que la sécheresse et les fortes pluies.
- Plus de 75 % de la diversité des semences a été perdue au cours des 100 dernières années.
- Les petits agriculteurs:trices sont souvent dépendants des semences coûteuses et des produits chimiques.

SWISSAID s'engage à :

- Enseigner des méthodes agroécologiques durables.
- Protéger et promouvoir les semences locales et les bases de données de semences en libre accès.
- Faire travailler ensemble les petits paysans dans des coopératives du Sud.
- S'engager politiquement pour l'agroécologie (par exemple dans le réseau Agroecology Works !).

Les avantages : L'agroécologie renforce la sécurité alimentaire, l'environnement et la résistance au changement climatique.

3) Dans quel pays intervient SWISSAID ?

En Suisse ainsi que dans huit pays du Sud global :

- Afrique : Guinée-Bissau, Niger, Tanzanie, Tchad
- Asie : Inde, Myanmar
- Amérique latine : Équateur, Colombie

4) Où se trouve le siège principal de SWISSAID ?

SWISSAID a son siège principal à Berne et dispose en outre d'un bureau en Suisse romande, à Lausanne. Dans les pays de projets du Sud, il existe des bureaux locaux dirigés par des équipes locales. Cela garantit des voies décisionnelles courtes et renforce l'ancrage local.

5) Comment est organisé SWISSAID ?

SWISSAID est organisée en fondation et emploie environ 200 personnes dans le monde, dont une quarantaine en Suisse (Berne et Lausanne). Les 160 autres personnes travaillent dans les huit pays partenaires du Sud. L'instance décisionnelle suprême est le conseil de fondation, composé d'une vingtaine de personnalités issues de régions et d'horizons politiques différents. Un comité de 8 membres, dont le président, définit l'orientation stratégique et supervise la direction.

6) SWISSAID agit-elle selon une orientation religieuse ou politique ?

La fondation est non confessionnelle et politiquement indépendante. Grâce à son indépendance, SWISSAID peut prendre des décisions exclusivement dans l'intérêt des bénéficiaires de ses projets. Elle reste ouverte à tous les groupes de population, préserve sa crédibilité et peut se positionner clairement et librement sur des thèmes sociopolitiques importants.

7) Quelle est l'approche de SWISSAID ?

SWISSAID attache une grande importance à la collaboration directe avec la population locale. Dans chacun des huit pays où SWISSAID est active, un bureau composé presque exclusivement de collaborateurs.trices locaux coordonne les différents

projets. Ces spécialistes disposent d'une excellente connaissance du pays, des différents dialectes et de la culture des régions concernées et sont en contact avec les décideurs sur place. Une condition importante pour le bon déroulement des projets. Les bureaux travaillent en étroite collaboration avec des partenaires locaux - des ONG et le secteur public - et mettent ainsi en œuvre les projets de manière efficace et minutieuse.

8) Quelques exemples récents de projets.

a) Aide d'urgence : réfugiés soudanais au Tchad

Le Tchad fait face à un important afflux de réfugiés en provenance du Soudan, ce qui exerce une forte pression sur les ressources essentielles telles que la nourriture et l'eau. En réponse à cette situation, SWISSAID a lancé en 2025 un projet d'aide d'urgence destiné à soutenir 4 500 familles, tant dans l'un des plus grands camps de réfugiés du pays que dans les villages voisins. Ce projet vise à améliorer l'accès à l'eau potable et à renforcer la sécurité alimentaire.

Dans le cadre de cette aide d'urgence, 9 000 colis alimentaires seront distribués sur une période de neuf mois à 3 000 familles particulièrement vulnérables. Parallèlement, 500 femmes – paysannes locales et réfugiées – bénéficieront d'une formation en agriculture durable. Pour soutenir leur autonomie, 500 kilos de semences adaptées au climat, ainsi que des engrais et des outils agricoles, leur seront fournis. En outre, dix points d'eau seront construits ou réhabilités, accompagnés de programmes de sensibilisation à l'hygiène.

Parallèlement, SWISSAID promeut la paix sociale : modération des conflits, projets d'infrastructure communs, jardins scolaires et ateliers pour les jeunes.

Au milieu de la plus grande crise de réfugiés d'Afrique (plus d'un million de personnes réfugiées au Tchad), le projet sauve des vies et crée des perspectives.

b) Lutte contre la faim : les semences en Tanzanie

La faim et la malnutrition sont encore répandues dans certaines parties de l'Afrique. Le réchauffement climatique et la dépendance aux produits agricoles des multinationales aggravent le problème. SWISSAID s'engage pour la redécouverte des semences locales traditionnelles afin d'améliorer les conditions de vie.

Dans les régions rurales de Mtwara et Lindi, au sud de la Tanzanie, de nombreuses personnes vivent en dessous du seuil de pauvreté. Ils dépendent fortement de l'agriculture, mais souffrent de semences coûteuses, de pesticides chimiques et de mauvaises récoltes fréquentes. Un projet mise sur les semences locales traditionnelles comme l'arachide bambara ou l'amarante, qui sont nutritives, résistantes et bien adaptées au climat.

Les paysans sont formés à l'agriculture écologique, sans produits chimiques, mais avec des méthodes respectueuses de l'environnement. Cela permet de meilleurs

rendements, de meilleurs stocks de semences et une vie plus saine. Le projet n'améliore pas seulement la situation alimentaire, il renforce également l'indépendance et la confiance dans le savoir local et redonne de l'espoir à de nombreuses personnes.

c) Agroécologie au Niger

Le projet de SWISSAID « *Sortir de la faim grâce à l'agroécologie* » dans la région de Fabidji, au sud-ouest du Niger, vise à aider quelque 18'000 petits paysans à améliorer leur sécurité alimentaire et à devenir plus résilients face aux conséquences du changement climatique. L'accent est mis sur la lutte contre la faim et la malnutrition, en particulier chez les enfants.

La culture de semences de qualité, adaptées aux conditions locales, et l'utilisation d'engrais naturels permettent de rendre les récoltes plus résistantes. 375 paysannes et paysans reçoivent une formation pratique autour de la fertilité des sols et de la santé des plantes dans des champs de démonstration. Ils partagent ensuite leurs connaissances avec d'autres agriculteurs et agricultrices du village. Les participants apprennent à améliorer la fertilité du sol, à maintenir les plantes en bonne santé et à produire et utiliser eux-mêmes des semences adaptées aux conditions locales et résistantes à la sécheresse. En outre, des systèmes d'irrigation efficaces sont construits afin de permettre et de diversifier la culture de légumes pendant la saison des pluies. Ainsi, des variétés comme la salade, les carottes, le chou et la courge peuvent être cultivées aussi bien pour la consommation personnelle que pour la vente sur les marchés locaux. De plus, de nouvelles possibilités de revenus liés à l'agriculture sont créées afin de renforcer l'autonomie économique des familles.

d) Égalité : programme d'alphabétisation en Guinée-Bissau

En Guinée-Bissau, l'un des pays les plus pauvres du monde, de nombreuses femmes n'ont pas accès à l'éducation. Cela entraîne des conséquences fatales : Celles qui ne savent pas lire, écrire ou calculer restent économiquement dépendantes, ne peuvent pas négocier des prix équitables et n'ont guère de voix dans la société. C'est précisément là que SWISSAID intervient, avec un projet qui donne du courage et ouvre des perspectives.

Grâce à des cours d'alphabétisation, les femmes acquièrent des compétences de base qui changent leur vie. Elles peuvent enfin commercialiser elles-mêmes leurs produits, calculer les prix, participer aux discussions et se défendre contre l'injustice. Des femmes racontent qu'elles sont aujourd'hui plus sûres d'elles, qu'elles gagnent plus et qu'elles sont prises au sérieux par leurs familles et leurs communautés.

Mais le projet ne s'arrête pas là : des pompes solaires sont utilisées pour l'irrigation, des motos sont mises à disposition pour le transport des marchandises et des formations en agriculture agroécologique sont organisées, le tout dans le but d'améliorer durablement les conditions de vie. Afin de renforcer la présence des femmes sur le marché, un logo commun et des stands ont été mis en place.

L'égalité des sexes est également encouragée : Les femmes connaissent aujourd'hui leurs droits, participent aux réunions communautaires et sont impliquées dans les processus de décision. Elles ne sont plus seulement des pourvoyeuses de soins pour leur famille, mais des créatrices de leur avenir.

e) Quels sont les chiffres et les étapes importants de 2024 ?

En **2024**, SWISSAID a pu réaliser des projets d'une valeur de plus de **18 millions de francs**. Ces projets ont contribué à améliorer les conditions de vie de 298'041 femmes, hommes et enfants dans les pays partenaires de SWISSAID.

- **Agroécologie et climat** : 94'858 personnes adoptent désormais des pratiques agroécologiques. Elles plantent des semences locales, fertilisent avec du compost et vendent leurs produits sur les marchés des environs. Ils génèrent ainsi non seulement un revenu supplémentaire, mais aident aussi la région à mettre en place des systèmes alimentaires autonomes.
- **Eau** : 45'859 personnes ont désormais accès à l'eau potable. SWISSAID a construit des puits, posé des conduites et créé des comités d'eau. L'eau potable permet de réduire massivement la mortalité infantile.
- **Egalité** : 16'971 femmes ont appris à lire, à écrire et à calculer l'année dernière. Cela renforce leur confiance en elles et les aide à mieux se défendre face aux abus ou aux arnaques sur le marché. De plus, elles peuvent transmettre ce savoir à leurs enfants et ainsi provoquer un changement durable.

L'année dernière, SWISSAID a distribué 38 918 colis alimentaires, aidant ainsi 63 874 personnes dans le besoin. En raison du changement climatique, des catastrophes et des conflits violents, l'aide d'urgence prend de plus en plus d'importance.

9) Comment SWISSAID s'engage-t-elle en Suisse et quels ont été ses principaux succès ?

En Suisse, SWISSAID s'engage activement à travers des campagnes politiques, des actions de formation et un travail de sensibilisation auprès du grand public. Trois grands succès illustrent cet engagement :

- **Max Havelaar (1992)** : SWISSAID a cofondé la Fondation Max Havelaar Suisse et joué un rôle clé dans l'introduction des produits du commerce équitable — comme le café et les bananes — dans les rayons des supermarchés suisses.
- **Moratoire sur le génie génétique (depuis 2005)** : SWISSAID milite avec succès pour le maintien du moratoire interdisant la culture de plantes génétiquement modifiées, bénéficiant d'un large soutien de la population.
- **Éducation dans les écoles** : SWISSAID propose du matériel pédagogique et organise des interventions sur des thèmes tels que le climat, le commerce équitable ou la justice globale. Chaque année, ces activités touchent et sensibilisent plusieurs milliers d'élèves à travers la Suisse.

10) Comment SWISSAID est-elle financée ?

SWISSAID est financée à 67 % par des dons et des contributions de personnes privées et d'institutions. Environ 22 % du financement provient de la contribution de programme de la DDC (Direction du développement et de la coopération de la Confédération) et environ 11 % sont des mandats de projet de la DDC.

En plus du soutien de nos nombreux donateurs et donatrices privés, nous bénéficions de l'appui d'entreprises, institutions, cantons, communes, paroisses et fédérations. Pour plus d'infos : [ici](#).

11) Combien d'argent est consacré à la publicité, à l'administration et aux projets ?

Près de **83 % des fonds sont directement affectés aux projets de la fondation**, environ 13 % à la collecte de fonds et 4 % à l'administration. Les projets d'aide dans le Sud, qui représentent 73 % du programme de SWISSAID, constituent l'axe principal du travail de programme. Le reste des fonds est investi dans le travail d'information (15 %) et la politique de développement (10 %) en Suisse.

12) Le travail de SWISSAID est-il contrôlé de l'extérieur ?

SWISSAID dispose d'une **certification ZEW**. Ce label de qualité garantit une utilisation soignée des dons. SWISSAID présente ses comptes conformément aux recommandations de SWISS GAAP RPC 21 / Kern RPC. Une société de révision externe vérifie chaque année la comptabilité lors d'une révision intermédiaire et d'une révision finale.

13) Quel est le montant de la cotisation minimale et à quelle fréquence doit-elle être versée ?

La cotisation annuelle minimale est de 80 CHF. Une cotisation semestrielle est possible à partir de 60 CHF par semestre, une cotisation trimestrielle à partir de 30 CHF par trimestre et une cotisation mensuelle à partir de 10 CHF par mois.

14) Comment les contributions régulières des membres sont-elles versées ?

La contribution peut être versée par prélèvement automatique (LSV+) ou par débit direct (DD). Le donateur choisit la fréquence de son soutien — mensuelle, trimestrielle, semestrielle ou annuelle — et les versements sont ensuite renouvelés automatiquement selon ce rythme.

En optant pour une autorisation de prélèvement (DD/LSV+), la contribution devient encore plus précieuse : elle est simple, économique et efficace. Ce soutien régulier et prévisible permet de planifier les projets sur le long terme et de les réaliser de façon fiable.

15) Qu'est-ce que nous donnons aux nouveaux membres à la porte ?

Les membres reçoivent une copie du formulaire signé.

16) Comment puis-je m'identifier lorsque je suis en déplacement pour SWISSAID ?

Le badge de collaborateurs doit être porté de manière visible. De plus, la page web « Contact » de SWISSAID indique la réalisation de campagnes de porte-à-porte ([Contact - Swissaid](#))

17) Les promoteurs reçoivent-ils une lettre de bienvenue et quand le premier prélèvement est-il effectué ?

Les membres reçoivent une lettre de bienvenue de SWISSAID contenant quelques informations brèves afin de confirmer une nouvelle fois la mise en œuvre réussie du soutien et de les en remercier. En règle générale, le premier prélèvement est effectué dans les quatre semaines.

18) Comment les membres sont-ils tenus au courant des projets de SWISSAID ?

Les membres reçoivent quatre fois par an notre magazine, dont le numéro d'été fait office de rapport annuel. Ils reçoivent également ponctuellement des lettres d'information accompagnées d'une possibilité de faire un don supplémentaire.

19) Y'a-t-il un âge minimum pour contribuer ?

L'âge minimum pour contribuer est de 18 ans.

20) Les membres reçoivent-ils une lettre d'attestation de don ?

Chaque année en janvier, les membres reçoivent une attestation de don récapitulant tous les dons effectués durant l'année précédente.

21) Les membres peuvent-ils renoncer à recevoir de la correspondance de la part de l'association ?

SWISSAID peut adapter sa correspondance en fonction des souhaits des membres. Pour ce faire, il est préférable de contacter directement le service des dons au +41 31 350 53 53 ou spendenservice@swissaid.ch. Il est également possible d'adapter le montant ou de résilier une contribution.

Version: 13.8.2025